

Objectif climatique 2040 : un cap nécessaire pour l'Europe

27 août 2025

Impact France et l'Union Française de l'Électricité (UFE) appellent à l'adoption d'un objectif climatique européen à l'horizon 2040, ambitieux et porteur de croissance, mais également adossé à un cadre clair, pragmatique et permettant de préserver la compétitivité des entreprises européennes. C'est également une opportunité de réaffirmer l'ambition climatique de l'UE.

Un signal attendu pour la crédibilité internationale de l'Europe

La proposition par la Commission européenne, d'un objectif de réduction de 90% des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040 constitue un jalon majeur dans la trajectoire climatique européenne. Cet objectif, en cohérence avec les engagements de l'Accord de Paris, est également attendu par nos partenaires internationaux, à l'approche de la COP30 à Belém. L'Union européenne, et avec elle la France, a l'opportunité d'envoyer un message fort de leadership, à un moment décisif pour la diplomatie climatique mondiale.

Une opportunité industrielle et économique, à condition d'avoir les bons leviers

S'affranchir des énergies fossiles est un levier de croissance majeur en France comme en Europe. En France, une part croissante des investissements industriels est désormais tirée par la substitution des fossiles, essentiellement par l'électrification. Selon la Direction générale des entreprises, près d'une ouverture d'usine sur deux en 2024 concerne des secteurs directement liés à la décarbonation, tels que les batteries ou les pompes à chaleur. Cette dynamique crée de l'emploi, renforce la souveraineté énergétique du continent et oriente les investissements industriels vers les technologies d'avenir.

Pour transformer cette ambition climatique en réussite industrielle, il est impératif de mettre en place un **cadre adapté aux réalités économiques européennes**, incluant notamment :

- L'affirmation dans l'ensemble des textes européens et mécanismes de **soutien du rôle de l'énergie et en particulier de l'électricité produite à partir de sources bas-carbone**, et du rôle des réseaux de distribution et de transport d'électricité, comme vecteur de sortie des énergies fossiles, en particulier pour la mobilité, les bâtiments ou l'industrie.
- Des **adaptations du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)** pour éviter les effets de contournement et préserver la compétitivité de l'industrie européenne.
- Une **répartition équitable des efforts** entre États membres et entre secteurs, tenant compte des différences de mix énergétiques.
- Une **clause de revoyure à l'horizon 2030**, conditionnant la poursuite de l'effort industriel au respect des engagements européens en matière de compétitivité (contrat d'approvisionnement à long terme, création d'une banque pour la décarbonation

industrielle dotée de 100 milliards d'euros, accélération du déploiement des énergies renouvelables et bas-carbone et soutien à l'hydrogène renouvelable et bas-carbone, ...). Si ces conditions ne sont pas réunies, une suspension ciblée de l'objectif pour les secteurs industriels pourrait être envisagée, accompagnée d'un réexamen de la trajectoire avec l'ensemble des parties prenantes.

- La **préservation et le développement des puits naturels de carbone** (forêts, océans, ...).
- Un **soutien massif à la décarbonation notamment grâce à l'électrification des usages** (transports, bâtiments, industrie), levier central pour accélérer la baisse des émissions dans les secteurs les plus émetteurs, en s'appuyant sur une électricité déjà fortement décarbonée en Europe.

Impact France et l'UFE appellent à maintenir une ambition responsable

Un objectif 2040 bien calibré représente un **atout économique**, une **réponse crédible au défi climatique** et un **levier d'influence géopolitique**. Il offrirait aux acteurs économiques la visibilité nécessaire pour planifier leurs investissements et accélérer la transition vers une économie décarbonée.

Soutenir un objectif à l'horizon 2040 est essentiel pour envoyer un signal de responsabilité, et réaffirmer avec force l'ambition de l'Union européenne en faveur du climat. Il est également incontournable pour l'UE de se doter de leviers concrets permettant d'atteindre ces objectifs, en particulier pour accélérer la montée en puissance de la décarbonation.

À propos de l'Union Française de l'Électricité : L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle représente les entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur du système électrique français : producteurs toutes technologies, gestionnaires de réseaux de distribution et de transport, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique, opérateurs de stockage, d'effacements et de pilotage des consommations. Elle regroupe plus de 500 entreprises, avec plus de 300 000 emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire français.

Acteur français et européen majeur engagé dans la lutte contre le changement climatique, l'UFE déploie son expertise pour accélérer la transition vers une société neutre en carbone. Elle représente aussi les employeurs du secteur au sein de la branche des industries électriques et gazières.

L'UFE est membre d'[Eurelectric](#), l'association européenne des électriciens, de la [Plateforme pour l'électromobilité](#), du [MEDEF](#), et de [France Industrie](#).

À propos du mouvement Impact France :

Le mouvement Impact France fédère et représente plus de 30 000 entrepreneurs et dirigeants d'entreprises français engagés dans la transition écologique et sociale.

Plus d'infos : <https://ww.impactfrance.eco>

Contact presse :

Rudy Cluzel - Directeur délégué aux relations extérieures - rudy.cluzel@ufe-electricite.fr – 06 58 22 96 14